

# Processus VAE Edvenn

Définition & faisabilité  
du projet de VAE

*Edvenn accompagne et conseille les candidats lors de cette étape afin de les aider à bien préparer leur projet / dossier.*

Dépôt de la demande de recevabilité par le candidat (livret 1) auprès de l'organisme certificateur

**Dossier de recevabilité**

*Accompagnement lors de la constitution du dossier. Vérification de l'identité du candidat et de ses diplômes. Vérification de la nature et du niveau de l'activité exercée.*

Préparation et dépôt du dossier de validation par le candidat (livret 2) auprès de l'organisme certificateur

**Dossier de validation**

*Accompagnement lors de la constitution du dossier (bilan des compétences, aide à la rédaction, préparation au jury).*

Session d'évaluation obligatoire devant le jury.

**Jury**

*Évaluation des compétences du candidat à l'occasion d'un test écrit.*

*Entretien visant à apprécier l'expérience professionnelle du candidat.*

**Validation TOTALE**

**Validation PARTIELLE**

**NON validation**

**Certificat**

*Préconisations (suivre une formation, acquisition des compétences par l'expérience professionnelle...) puis réévaluation en vue de l'obtention du certificat.*